

Comité Départemental du Calvados de Tir à l'arc

Projet associatif 2017 – 2021

Version 1



Présentation

L'association s'intitule Comité Départemental du Calvados de Tir à l'Arc.

L'Association régie par la loi du 1er juillet 1901 dite «COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS DE TIR A L'ARC» a pour objet, sur le territoire du département du Calvados, et en conformité avec les orientations de la Fédération Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A.) :

- ✓ D'organiser, diriger et développer la pratique du Tir à l'Arc sous toutes ses formes par des réunions, des stages et des exercices de plein air ou en salle, ou en espace naturel étant entendu que la discipline du Tir à l'Arc qui consiste en l'utilisation d'un arc, d'une flèche, d'une cible comprend également des disciplines connexes avec l'utilisation d'arcs classiques (dits recourbés), traditionnels (dits droits) ou à cames ou à poulies (dits composés), sur tout type de blason ou cible de fabrication bi ou tri dimensionnelle.
- ✓ De promouvoir, d'enseigner, d'organiser, de gérer la pratique du Tir à l'Arc ainsi que des activités sportives dans sa zone géographique,
- ✓ De développer les actions sportives en faveur de tous les publics
- ✓ D'aider à la formation de nouvelles associations en favorisant et en propageant l'exercice du Tir à l'Arc
- ✓ De créer et d'organiser des concours et compétitions départementales, ainsi que régionales, nationales ou internationales en concertation avec la F.F.T.A.
- ✓ De relayer la politique de développement de la F.F.T.A.

Le Comité Départemental du Calvados de Tir à l'Arc a été créé le 23/04/1983.

Le siège social du Comité Départemental du Calvados de Tir à l'Arc est fixé à l'adresse du Président. A ce jour, le siège du Comité Départemental du Calvados de Tir à l'Arc se situe à Trois Monts. Les actions du Comité Départemental sont engagées sur l'ensemble du département.

Le Comité Départemental est administré par un comité directeur composé de 18 personnes. Les membres du Bureau sont les suivants :

Nom - Prénom		Fonction
CARRANO	Christophe	Président
PONCET	Pierre	Vice Président
LEVADE	Philippe	Secrétaire Commission Jeunes et Formation
ADAM	Roger	Trésorier Commission Animation
LEVADE	Stella-Maris	Secrétaire adjointe
BOISGONTIER	Hervé	Trésorier adjoint
BOISGONTIER	Sylvia	Membre du Bureau
HAUTEUR	Marc	Membre du Bureau Commission Sportive
LAURENCE	Sylviane	Membre du Bureau

A ce jour le Comité Départemental compte 21 clubs répartis comme indiqué sur la carte ci-dessous. L'ouest du département est dépourvu de structure de pratique. Le Pays d'Auge est pourvu d'une structure à Lisieux, mais 2 zones blanches persistent au Nord et au Sud de Lisieux.



Il est identifié 3 secteurs sans moyens de pratique. Des actions de promotion pourraient être réalisées sur ces territoires afin de faire découvrir la pratique du tir à l'arc et communiquer localement, afin de soutenir et accompagner des initiatives locales, en vue de créer un club.

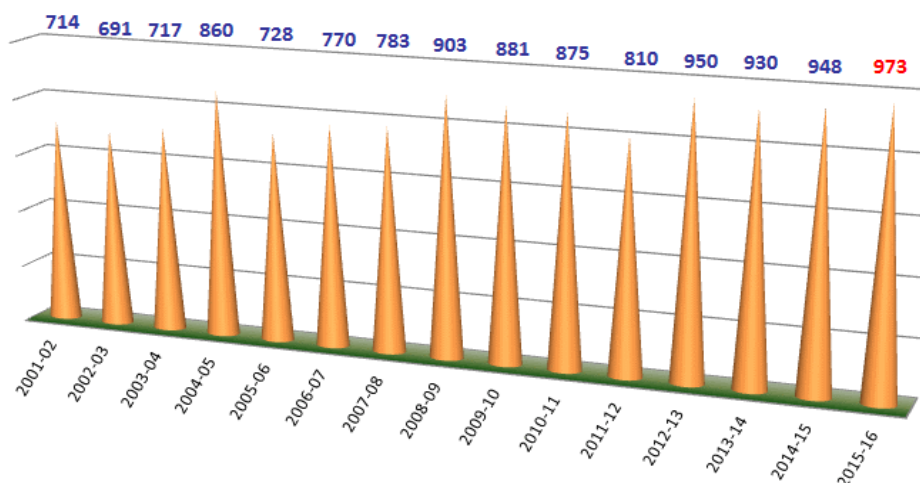
Le Comité Départemental comptabilise à ce jour 972 archers, répartis par catégories, de la façon suivante. L'effectif de la saison précédente 2015/2016 est atteint fin mars 2017. La période de délivrance de la licence Découverte débutant, il est envisageable une légère évolution à la hausse des effectifs pour la saison 2016/2017.

	H	%	F	%
Poussin	42	4,32%	16	1,65%
Benjamin	58	5,97%	31	3,19%
Minime	64	6,58%	25	2,57%
Cadet	64	6,58%	39	4,01%
Junior	26	2,67%	21	2,16%
Sénior	197	20,27%	89	9,16%
Vétéran	96	9,88%	19	1,95%
Super vétéran	159	16,36%	26	2,67%
	706	72,63%	266	27,37%

La répartition Jeunes et Adultes est respectivement de 39.71 % (jeunes) pour 60.29% (adultes).

L'évolution des licenciés sur les 15 saisons précédentes est reprise dans le graphique ci-dessous. Le seuil de 1000 licenciés est accessible, en mettant en œuvres des actions mobilisatrices à l'égard des licenciés, afin de fidéliser les licenciés et maintenir voir

Evolution du nombre de licenciés dans le Calvados



augmenter le taux de renouvellement des licences, mais également en travaillant sur la promotion du tir à l'arc auprès d'autres usagers, permettant ainsi d'augmenter le nombre d'adhérents. Sur ce sujet, il faudra avoir à l'esprit la capacité d'accueil des structures existantes aujourd'hui. Il ne faut pas qu'elles se trouvent en difficultés pour accueillir de nouveaux adhérents.

Le Comité Départemental compte 26 arbitres et 6 arbitres stagiaires, actuellement en formation.

Le Comité du Calvados compte 60 cadres diplômés (entraîneur E1 ou E2, entraîneur de club, initiateur, animateur d'été).

Toutes ses fonctions sont assurées par des bénévoles.

6 axes de réflexion

1. Le sportif
 - 1.1. La cible
 - 1.1.1. Les concours dominicaux
 - 1.1.2. Les championnats départementaux
 - 1.2. Les parcours
 - 1.2.1. Les concours dominicaux
 - 1.2.2. Les championnats départementaux
 - 1.2.3. La promotion des disciplines parcours
2. La formation
 - 2.1. La formation des cadres fédéraux
 - 2.2. La formation des dirigeants
 - 2.3. La formation des bénévoles
3. La vie statutaire
 - 3.1. La gestion courante
 - 3.1.1. L'organisation générale du Comité Départemental
 - 3.1.2. La communication
 - 3.2. L'Assemblée Générale
 - 3.2.1. Comment rendre plus attractive la tenue de l'AG.
4. Le licencié
 - 4.1. Que fait le CD pour le licencié ? Est-ce que le CD se doit de faire quelque chose directement pour le licencié ?
 - 4.2. Est-ce que le licencié a des attentes particulières du CD ?
5. Le club
 - 5.1. Est-ce que les clubs ont des attentes particulières vis-à-vis du CD ?
 - 5.2. Est-ce que le CD a des attentes particulières vis-à-vis du club ?
 - 5.3. Quelle peut-être la plus-value apportée par le CD au club ?
6. La prospective
 - 6.1. Que sera le Comité Départemental dans 4 ans ?
 - 6.2. Y a-t-il des projets d'envergure sur le territoire, que le CD pourrait porter ?

Le sportif

La réflexion porte sur ce que pourrait apporter le CD dans le développement de cet axe, sachant qu'il se décline en 2 variantes.

La cible comprend les disciplines de cibles anglaises et le beursault.

La cible anglaise se caractérise par une saison salle et une saison extérieure. La saison extérieure voit le volume de participants diminuer.

Les parcours comprennent le nature, le campagne et le 3 D. Une forte désaffection se fait ressentir sur le tir en campagne. Pourquoi ?

Est-ce qu'une évolution des concours dominicaux, en salle comme en extérieur peut-être envisageable avec comme finalité la préparation individuelle des archers (ex. : développement de compétitions sous format de duels, fléchage de certains concours avec un enjeu particulier,).

Promouvoir la formation d'équipe de clubs (sous l'appellation départementale), afin de participer aux DR (sous réserve de la réglementation en vigueur), quitte à faire du lobbying auprès du Comité Régional pour faire évoluer les règlements. Un travail de « détection » en s'appuyant sur le classement de la saison précédente peut être fait pour faire des propositions aux archers et aux clubs concernés.

Ces réflexions concernent aussi bien la cible anglaise que le parcours.

La formation

Il n'est pas question de se substituer au Comité Régional, qui a compétence pour la formation des cadres fédéraux. Il s'agit d'être complémentaire à ce qui existe en matière d'offre pour les cadres, tant sur de la formation continue (qui reste du ressort du CR et dont les thèmes sont cadrés par la FFTA), mais pour laquelle nous pouvons proposer des thèmes transversaux (diététique, préparation mentale, sophrologie, préparations physique,).

Nos cadres étant également des tireurs, ces formations peuvent se décliner également à destination des archers (tous), dans la mesure où certains thèmes peuvent servir en dehors d'un cadre purement sportif.

Le cadre de vie du secteur associatif évoluant, les dirigeants ont besoin d'un rafraichissement régulier de leurs connaissances dans divers domaines de gestion de l'association. Il existe des offres de formations sur le territoire et le CD s'en fait le relais, mais le CD doit aussi proposer à ses dirigeants des formations en relation avec le tir à l'arc, notamment en termes de réglementation administrative et juridique.

La formation à destination des bénévoles peut s'entendre pour les licenciés non pratiquant ou pour les personnes dans les clubs qui donne la main au fonctionnement de l'association (les parents par exemple). Les thèmes de formation peuvent être d'ordre logistique, organisationnelle, événementiel, communication,

La vie statutaire

Il s'agit de la composition du Bureau et des commissions, ainsi que l'organisation du fonctionnement du Comité Départemental. Le fonctionnement doit reposer sur un travail d'équipe.

Les commissions travail sur commande du Bureau, du Comité Directeur ou sur des initiatives personnelles. Elles font des propositions au Comité Directeur qui statue.

La commission Arbitres à en charge l'organisation de l'arbitrage des compétitions sur le département ainsi que de la formation des arbitres.

La commission Animation pourrait intervenir sur des thèmes tels que la Fête du Sport, le CROS du Conseil Départemental, le Sport Santé, l'AG,

La commission Communication a en charge la présence du Comité Départemental sur les réseaux sociaux, elle pourrait travailler sur l'élaboration d'outils de communication pour des actions ponctuelles (flyers, plaquette,) ou élaborer un journal du Comité Départemental.

La commission sportive va assurer la sélection des archers pour les compétitions par équipe départemental. Cette commission pourrait être scindée en 2, d'une part pour les parcours, d'autre part pour la cible anglaise.

La commission jeune est-elle à maintenir dans la mesure où la semaine Jeunes n'existera plus ? Il y a quand même lieu de la maintenir, afin de faire des propositions pour cette population d'archers.

La commission formation devra faire des propositions en matière de formations tels que décrit ci-dessus, ou sous d'autres formes.

La commission Sport au Féminin, aura pour objet de faire des propositions d'actions à mettre en place à destination des Féminines. Avec le Sport Santé et le Sport pour tous, ce sont les nouveaux axes vers lesquels le Comité Départemental doit s'orienter pour mettre en place de nouvelles actions.

Le sportif

Objectifs :

Permettre une préparation complémentaire pour les archers ayants des objectifs sportifs bien définis.

Création de collectifs départementaux (Championnat Régional par équipes Départementales).

Développer la pratique par équipes.

Ce qui existe en cible anglaise :

- Les championnats départementaux
- Le concours promotionnel
- Le championnat départemental par équipes de club

Ce qui existe en parcours :

- Les championnats départementaux

Le Comité Régional « confie » au CD l'organisation des championnats régionaux, qui peut confier à un club l'organisation.

L'organisation des championnats départementaux est confiée à un club.

Faire évoluer les concours dominicaux en privilégiant les duels (développement de concours au format scratch).

La préparation peut se faire via la mise en place de « groupe d'entraînement » en plus d'une évolution de format de compétitions.

Le volet Sportif ne doit pas se focaliser à la performance. Il faut réfléchir à la pratique « douce » en lien avec le volet « sport santé ».

Equipe mixte de clubs ==> création de la « catégorie » pour concourir en DR. L'objectif étant double :

1. Préparation individuelle
2. Créer des synergies entre clubs

Indicateurs :

- Evolution du classement des archers du département
- Evolution des médaillés aux championnats Régionaux
- Evolution du nombre d'archers en compétition

La formation

Objectifs :

Apporter aux archers des compléments techniques.

Permettre aux dirigeants la réactualisation des connaissances en matière de gestion d'une association.

Les formations de cadre sont du ressort du Comité Régional.

Hormis le Forum, les FC organisées par le Comité Régional sont réservées aux cadres fédéraux.

Le CD doit organiser des formations spécifiques à destination de tous les archers. Ces formations peuvent être scindées par catégories d'armes, sur des thèmes techniques ou des thèmes transversaux.

Le CD doit « accompagner » les clubs lors de changement d'équipe dirigeante.

Le CD peut apporter des outils aux dirigeants et bénévoles pour gérer la structure (juridiques, gestion, subvention, label,).

Le CD étant « tête de réseau » il peut porter des actions mutualisées dans le cadre du CNDS. Cette notion de « tête de réseau » ne s'applique pas seulement à la formation.

Le volet formation en développant l'offre, peut être générateur de profits, car certains thèmes peuvent être ouverts à d'autres publics que le secteur du tir à l'arc.

Il faut travailler sur un « catalogue » de formations à proposer aux clubs.

Indicateurs :

- Le nombre de formations mises en place
- Le nombre de participants
- Le % de participants par rapport au nombre de licenciés

La vie statutaire

Objectifs :

Les partenaires institutionnelles doivent reconnaître le Comité Départemental comme acteur majeur dans le développement de notre discipline.

Le licencié doit être notre fil conducteur dans nos travaux.

Le club doit trouver dans le CD les ressources dont il a besoin.

Les commissions doivent s'approprier les projets, afin de faire des propositions au Comité Directeur, qui statue.

Il faut faire preuve d'initiative et inventer ce qui n'existe pas aujourd'hui. Il ne faut pas se brider, toutes les idées sont à développer (il n'y a pas de mauvaises idées).

La présence sur les réseaux sociaux est incontournable désormais. Ce qui suppose d'avoir les ressources humaines en interne pour gérer cet outil de communication. Cela concerne également le site internet.

Dans son fonctionnement, est-ce que le Comité Directeur doit s'ouvrir systématiquement aux clubs non représentés au sein du CD ?

Quelle périodicité pour les réunions du Comité Directeur ? Il y en a au moins 2, pour les calendriers. Est-ce que 1 par trimestre, avec une réunion de Bureau intercalée entre 2 Codir serait envisageable ? Caler un calendrier de la sorte permettrait aux commissions d'organiser leur fonctionnement.

Impliquer les institutionnels dans nos débats (en fonction des thèmes abordés) doit être fait, pour recueillir leur soutien. Il faut qu'ils aient le même niveau de connaissance sur l'évolution du CD.

L'AG doit être revisitée et sortir du seul cadre de rendre compte. Elle doit être un moment d'échange plus général et mettre en valeur les initiatives individuelles ou collectives.

La communication (en dehors des réseaux sociaux) est un élément important dans la vie statutaire, car c'est un lien nécessaire à avoir avec les médias, pour faire parler des actions que nous mettons en place, ou auxquelles nous participons.

Indicateurs :

- Evolution du nombre « d'Amis »
- L'assiduité aux réunions
- Le nombre d'articles de presse

Le licencié

Objectifs :

Déterminer les attentes des licenciés vis à vis du Comité Départemental.

Créer des besoins qui n'existent pas à ce jour, pour les licenciés.

Il va être réalisé un sondage à destination des archers non compétiteurs, dans un premier temps, afin de recueillir leurs attentes (si il y en a) et de déterminer ce que le Comité Départemental pourrait mettre en place pour cette population.

En parallèle, une enquête à l'égard des archers compétiteurs sera menée afin de connaître leurs attentes en matière de perfectionnement individuel.

De nouvelles formes de pratique doivent être élaborées, afin de diversifier notre offre et ainsi couvrir un champ plus large d'intervention.

Il ne faut pas opposer les compétiteurs aux non compétiteurs, mais étant discipline olympique, emmener les licenciés à la compétition doit être un des axes que le Comité Départemental doit travailler. En effet c'est la base qui « fournit » l'élite et les structures déconcentrées ont un rôle à jouer.

Mais le non compétiteur est un licencié à part entière, qui contribue financièrement à la vie des instances et de ce fait peut légitimement être en attente d'un retour de la part de ses instances.

Il existe actuellement une rencontre organisée pour les nouveaux licenciés et les licenciés n'ayant jamais participés à une compétition officielle. Cette rencontre fortement appréciée par les participants doit évoluer, car le format ne répond plus aux attentes et à l'objectif initial, qui est de faire découvrir la compétition sous une forme ludique. Le nombre croissant de participants rend lourde l'organisation et de ce fait le ressenti des archers.

Indicateurs :

- Evolution du nombre d'archers en compétition
- Taux de renouvellement des licenciés
- Mesure de la satisfaction des licenciés

Le club

Objectifs :

Déterminer les attentes des clubs vis à vis du Comité Départemental.

Créer des besoins qui n'existent pas à ce jour, pour les clubs.

Il va être réalisé un sondage à destination des dirigeants de club afin de recueillir leurs et de déterminer ce que le Comité Départemental pourrait mettre en place pour les clubs et qui n'existe pas à ce jour

Le Comité Départemental doit accompagner les clubs dans la mise en place de nouvelles pratiques, en se positionnant en tant que tête de réseau et porter pour des structures de taille réduite des projets conjointement.

Le Comité Départemental doit proposer des actions de diversifications aux clubs, en mutualisant les moyens humains et matériels.

Dans le cadre de la réforme territoriale et les nouveaux découpages communaux ou intercommunaux, nous serons sans doute amenés à réfléchir sur le regroupement de clubs. Alors plutôt que de subir une décision de la collectivité, y réfléchir en amont permettrait d'organiser une telle évolution. Le rôle du Comité Départemental sur ce thème doit être d'animer la réflexion et accompagner les initiatives qui pourraient émerger.

Le Comité Départemental a un rôle important à jouer en matière de développement de la pratique sur le territoire, en privilégiant les actions de communication dans les zones actuellement non pourvu en club. L'organisation de rencontres conjointement à des séances d'animation permettra de mailler le territoire. Un maillage cohérent permettra d'avoir une offre de pratique au plus près des usagers.

Le circuit d'information doit être amélioré afin de limiter au maximum la déperdition dans les informations transmises

Indicateurs :

- Evolution du nombre de club
- Mesure de la satisfaction des clubs

La prospective

Objectifs :

Définir le rôle du Comité Départemental et ses orientations.

Comment sera le Comité Départemental dans 4 ans.

Un travail de réflexion va être mené pour donner du volume au Comité Départemental.

L'ambition est d'être un acteur dans l'organisation de manifestations Nationales. L'idée étant de positionner le Comité Départemental sur l'organisation de Championnat de France, dans différentes disciplines du tir à l'arc.

Le principe de base étant de se dire qu'à partir du moment où nous avons pu organiser un championnat National, réitérer une telle organisation d'une année pour l'autre peut être envisagé, dans la mesure où tout est en place.

Le tir à l'arc à l'avantage de comporter plusieurs disciplines : le tir en salle, le fédéral, le FITA (qui est la discipline olympique), le tir nature, le tir 3 D, le tir en campagne et le tir Beursault. Il est alors aisé de penser à renouveler l'organisation plusieurs années de suite. La limite étant d'avoir l'accord de la fédération.

Certes cela peut paraître ambitieux, mais un objectif de cette nature entraîne en amont la structuration du Comité Départemental, tant en moyens humains (bénévole et salarié(s)) que matériel. Un projet ambitieux de cette nature permet également de fédérer autour, des forces vives, qui font la réussite de tels évènements.

Indicateurs :

- Nombre d'organisation
- Mesure de la satisfaction des participants